



Association Ti'moun et Environnement

Enregistrée sous le n° W313017632 à la Préfecture Hte Garonne le 14 mai 2012 et JO du 25 mai 2012
n° SIRET : 789 848 00010

Autorisée par l'Administration à délivrer des reçus fiscaux

Siège social : 225 Résidence des Coteaux - 31520 - RAMONVILLE

Site : www.timoun-et-environnement.wifeo.com

Secrétariat : 4 Rue de l'église - 19160 - NEUVIC

Tél : +33 (0)5 55 95 97 32 - Mél : timoun.environnement@gmail.com

Grâce à la délivrance de reçus fiscaux, tous les dons bénéficient d'une réduction d'impôts :

- si j'envoie 30 € à l'Association, cela ne me coûte de fait que 10 €
- 65 €, prix de la pension d'un enfant pour un mois, me revient à moins de 22 €
- Un don de 100 € correspond à une dépense personnelle de moins de 35 €

Bulletin d'adhésion et /ou de don

M/(et)Mme (NOM et prénom(s)).....

Adresse :

CP / _____ / Ville

Tél : Mél :

A adhère(nt) à Ti'moun et Environnement (Adhésion annuelle : individuelle 15 €, couple 25 €, institution 50 €
et règle(nt) pour cela la somme de :€

B fait(font) un don à Ti'moun et Environnement pour participer à la vie des enfants au Foyer Ecologique Pierre
Salvetti pour un montant de :€

C et verse(nt) à l'ordre de Ti'moun et environnement au total la somme de **(A+B)** :€
Chèque n° de la banque.....

C fait(font) un don régulier de€ par mois, trimestre et demande(nt) à recevoir un RIB de l'association

**NB : TOUS les chèques doivent être adressés avec ce bulletin complété au secrétariat de Ti'moun et Environnement
4 rue de l'Eglise – 19160 - NEUVIC**